



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI

Séance du 23/09/2025

Objet : Ressources humaines : Modification protocole temps de travail

L'an deux mille vingt-cinq et le 23 septembre à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia
FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, ROBERT
Carole, MOUREN Sylvie et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND
Thierry, DEYE Manuel, BONO Vicente, HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

Absentes excusées : Mme BERNARD Myriam, AILLAUD Karine, Armelle HUBERT

Absents : M. AKLA Mohammed, CHAMBRE Emmanuel, Mmes, MIOTTO Lucie, BIANCO
Maryline.

Procurations : Mme AILLAUD Karine a donné procuration à Mme KERBOUA Yasmina.

M. Estéban MUNOZ a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15
Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104 01083-2025 0923-2025_04_50-

Conseil Municipal du 23/09/2025

Délibération n° 2025/04/50

Objet : Ressources humaines : Modification protocole temps de travail

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'afin de mettre en conformité le protocole du temps de travail avec les dernières évolutions législatives et les derniers recrutements effectués, celui-ci a été modifié et transmis au Comité Social territorial pour avis. Celui-ci a rendu un avis favorable le 22 septembre dernier.

Madame le Maire propose d'approuver le nouveau protocole.

OUI cet exposé, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le protocole du temps de travail applicable à compter du 1^{er} octobre 2025.

Malijai,
Le 23 septembre 2025
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210401089-20250923-2025_04_50-